



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

IUFM

Question écrite n° 874

Texte de la question

M. Marc Dolez appelle l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les vingt-deux propositions de la conférence des directeurs d'IUFM « pour une formation universitaire professionnelle des enseignants ». Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les réflexions que lui inspirent ces propositions.

Texte de la réponse

Depuis leur création, les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) succédant aux écoles normales, ont engagé leur mutation pour se rapprocher du monde universitaire. Depuis le 1er janvier 2007, leur universitarisation se renforce progressivement dans le cadre de l'application de la loi d'orientation de programme du 23 avril 2005 pour l'avenir de l'école, les IUFM étant intégrés aux universités sous la forme d'écoles internes. L'élévation au niveau master des conditions de recrutement parachève cette évolution inscrivant la formation initiale des enseignants dans le cadre du schéma LMD. La réforme dite de masterisation a eu pour effet de transformer pour partie les années de formation effectuées jusqu'alors en IUFM. Si l'élévation de la formation au niveau master est unanimement partagée, les conditions du recrutement et de la formation résultant de la masterisation sont aujourd'hui à reconstruire. Le Président de la République a fait de la refondation de l'école une priorité de son action. La qualité de la formation des enseignants constitue un enjeu majeur pour la réussite des élèves. Un nouveau cadre de formation des enseignants au sein des universités sera mis en oeuvre en lien étroit avec le ministère de l'éducation nationale. Force de proposition, la conférence des directeurs d'instituts universitaires de formation des maîtres (CDIUFM) a participé activement aux groupes de travail organisés dans le cadre de la consultation « Refondons l'école de la République » qui débouchera sur un rapport qui servira à l'élaboration d'une loi d'orientation et de programmation qui sera déposée devant le Parlement cet automne. La formation des enseignants constitue également une des thématiques des assises de l'enseignement supérieur et de la recherche. D'ores et déjà les représentants de la CDIUFM participent au groupe de travail sur le cahier des charges de la formation des enseignants. Ces groupes sont animés par la direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle.

Données clés

Auteur : [M. Marc Dolez](#)

Circonscription : Nord (17^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 874

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 juillet 2012](#), page 4389

Réponse publiée au JO le : [4 décembre 2012](#), page 7192